



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC**

**11 Laurier St. / 11 rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Consultant Services Division/Division des services  
d'experts-conseils  
L'Esplanade Laurier  
4th floor, East Tower  
140 O'Connor Street  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Projet du Centre des opérations	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EJ078-190917/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20190917	<b>Date</b> 2019-01-29
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$FE-180-76181	
<b>File No. - N° de dossier</b> fe180.EJ078-190917	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-02-20</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Naufal, Matthew	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> fe180
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 296-9346 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

**Demande de propositions  
Modification de sollicitation 2**

---

**Ce qui suit fait suite à des demandes de renseignements reçues au sujet de la présente invitation à soumissionner. La présente modification fera partie des documents contractuels.**

**QUESTION 1**

À cause de la façon dont les points sont calculés pour la tarification, une différence de quelques dollars dans le prix de deux ou de trois éléments aura un impact considérable sur la note. Est-ce que TPSGC pourrait envisager la possibilité d'utiliser une échelle progressive pour accorder aux prix prêts du bas de l'échelle un pointage semblable aux prix en bas de l'échelle?

**RÉPONSE 1**

Le Canada a examiné cette demande et les exigences demeurent les mêmes. La méthode d'évaluation de la proposition de prix reste celle décrite dans la section EPEP 4, Prix des services.

**QUESTION 2**

En ce qui concerne le point 3.2.2 des EPEP, devons-nous soumettre deux projets par domaine de génie ou deux projets représentatifs de l'ensemble des domaines de génie?

**RÉPONSE 2**

Tel que décrit dans les EPEP, au point 3.2.2 – Réalisations des spécialistes et des sous-experts-conseils clés dans le cadre de projets, nous exigeons un maximum de deux (2) projets par sous-expert-conseil clé.

**QUESTION 3**

La section EPEP 3.2.1 renvoie aux projets qui sont construits. Les études ou les concepts d'installations ou de projets en construction similaires seront-ils considérés sans pénalité?

**RÉPONSE 3**

Le Canada ne considérera pas les études menées pour des installations ou des projets similaires comme de l'expérience de projets. Cependant, les travaux de conception presque achevés pour des installations ou des projets en construction similaires seront considérés. Les travaux de conception presque achevés sont définis à la section 4.3.5 – Documents achevés à 66 % de la DP.

**QUESTION 4**

Le Centre des opérations du gouvernement du Canada nous a confié un projet pouvant se rapporter aux travaux. Toutefois, pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons pas divulguer les détails de ce projet.

Nous aimerions présenter une approche à cet égard à notre client du gouvernement du Canada aux fins d'examen. Est-ce que TPSGC aurait des suggestions?

**RÉPONSE 4**

TPSGC n'est pas en mesure de proposer une approche, puisque les modalités du contrat régissant les travaux de l'autre projet dictent quels renseignements peuvent être divulgués.

**QUESTION 5**

Section IP6 Exigences relatives à la sécurité

Le but est-il d'entreprendre tous les travaux dans le BUREAU SUR PLACE? Sinon, le proposant peut-il entreprendre des travaux dans ses propres installations extérieures ayant la cote de niveau SECRET conformément à la section CP1?

**RÉPONSE 5**

Non, le but n'est pas d'entreprendre tous les travaux dans le bureau sur place. Les proposants peuvent travailler dans leurs propres bureaux à condition que l'installation soit sécurisée conformément aux procédures de la DSIC.

**QUESTION 6**

Les documents de la proposition n'autorisent que les experts-conseils en structure, en génie civil, en génie électrique et en génie mécanique. Cependant, vos exigences en matière de dossiers d'appel d'offres nécessitent des estimations de coûts, ce qui indique qu'un expert-conseil en estimation de coûts devrait être ajouté à notre équipe.

**RÉPONSE 6**

Les estimations de coûts sont une exigence de la DP. C'est au proposant de décider si un expert-conseil en estimation de coûts devrait être ajouté à son équipe.

**QUESTION 7**

La section Conformité aux codes (page 16 de l'énoncé de projet) semble indiquer qu'un « expert-conseil en codes » pourrait être requis.

**RÉPONSE 7**

La conformité aux codes est une exigence de la DP. C'est au proposant de décider si un expert-conseil en codes devrait être ajouté à son équipe.

**QUESTION 8**

En raison du nombre de « zones de sécurité », considérez-vous qu'il est nécessaire de faire appel à un expert-conseil en sécurité?

**RÉPONSE 8**

Non, ce poste relève du personnel interne du gouvernement du Canada.

**QUESTION 9**

Lieu de travail sécurisé – En ce qui concerne notre personnel travaillant au « bureau sur place », nous remarquons que des heures ont été associées à chaque rôle; ainsi, doit-on présumer que même si chaque domaine compte quatre membres d'équipe, ils ne devront pas être sur place 40 heures par semaine? Tous les rôles se succéderont selon les exigences des travaux. De plus, combien de postes de travail y aura-t-il dans ces locaux, étant donné qu'ils seront partagés avec l'équipe?

**RÉPONSE 9**

Consulter l'annexe C Services additionnels, « Les heures indiquées dans la colonne A sont fournies aux fins d'évaluation des soumissions et ne représentent aucune heure ou heures estimées associées au projet. »

Même si chaque domaine compte quatre membres d'équipe, ils ne devront pas être sur place 40 heures par semaine. Tous les rôles se succéderont selon les exigences des travaux.

Le nombre de postes de travail pouvant être partagés avec l'équipe d'experts-conseils sera déterminé avec le proposant retenu selon ses besoins en personnel.

**QUESTION 10**

Équipe d'architecture – Le rôle de partenaire de notre firme est celui d'architecte; ainsi, le rôle « principal » pourrait-il être occupé par un technologue principal en architecture, plutôt qu'un autre architecte, puisque cette personne sera responsable de la majorité des travaux de production de dessins pendant 1200 heures dans le cadre de ce rôle?

**RÉPONSE 10**

Consulter l'annexe C Services additionnels, « Les heures indiquées dans la colonne A sont fournies aux fins d'évaluation des soumissions et ne représentent aucune heure ou heures estimées associées au projet. » La dotation du personnel principal est à la discrétion de la firme.

**QUESTION 11**

Le document de la DP indique qu'un lieu de travail sécurisé est requis pour ce projet et qu'un bureau sur place sera fourni par TPSGC.

Notre bureau et celui de notre partenaire architecte à Ottawa ont tous les deux une cote de sécurité d'installation, ce qui satisfait aux exigences de TPSGC.

TPSGC nous permettra-t-il de mener le projet à partir de nos propres locaux sécurisés plutôt que de l'emplacement du bureau sur place de 100 m<sup>2</sup> décrit à la section CP2 du document de la DP?

**RÉPONSE 11**

Oui.